


 Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut

 Parc naturel
du Pays
des Collines


Quoi ?

Le **pâturage tournant** consiste à **diviser la superficie à pâturer** (facilement accessible) en un certain nombre de parcelles et à faire **tourner son troupeau** sur celles-ci. Cette technique offre aux animaux une nouvelle surface avec de **l'herbe de qualité de manière régulière**. Le principe de base de la rotation du bétail sur les parcelles est d'éviter une trop grande pression sur les repousses d'herbe. La plante puise dans ses réserves racinaires pour faire sa repousse; si cette dernière est pâturée, la prochaine repousse sera fortement retardée.

Pourquoi ?

- L'herbe pâturée est l'aliment le **plus adapté et le moins cher**.
- **Meilleure gestion de l'herbe** par rapport au pâturage continu : moins de refus, pas de débordement au printemps, meilleure gestion de la sécheresse, répartition plus homogène des bouses (fertilisation).
- **Amélioration des espèces** de la prairie (moins d'adventices, plus de trèfles).
- **Herbe de qualité** exploitée au bon stade : **diminution de l'achat de concentrés**, des surfaces en maïs et des **intrants azotés** (développement des légumineuses – trèfle blanc)
- Déplacement des animaux régulier MAIS **temps gagné** au niveau de la récolte, stockage et de la distribution des fourrages.



Comment ?

Sur le terrain

- Tout d'abord, il faut **découper** sur base d'une photo satellite les **parcelles** (paddocks), en prenant en compte plusieurs éléments :
 - la proximité de la ferme,
 - la portance du sol (car densité journalière du bétail élevée),
 - la forme et la taille moyenne d'un paddock (de préférence taille homogène et forme carrée),
 - au sens de passage des outils. La taille des parcelles doit permettre de réaliser des fauches en alternance avec des pâtures.
 - les chemins,
 - les abreuvoirs,
 - la présence de clôtures et de haies existante, la possibilité de clôture mobile.
- Puis on définit un **planning de pâturage** prévisionnel pour bien identifier les phases clés à ne pas manquer, le rythme de pâturage à suivre et les parcelles pour la fauche au printemps (<http://www.agriculture-durable.org/wp-content/uploads/2019/11/BDC-paturagenda-2020.pdf>).
- Enfin, **observer** : un suivi régulier du stade de l'herbe des différents paddocks permet de recalculer le planning de pâturage au cours de la saison pour ne pas être dépassé par l'herbe au printemps et allonger au maximum la période de pâturage en été.

À savoir : 1 cm d'herbe par hectare représente 250 kg de matière sèche/ha



Repères techniques

- Déprimer le plus tôt possible toutes les surfaces. Le déprimage est une **exploitation précoce** de l'herbe à la **sortie de l'hiver** et dès que **le sol est portant**. Il permet d'améliorer la qualité du fourrage en favorisant le tallage des graminées (augmentation du rendement), de donner de la lumière au trèfle blanc en nettoyant l'herbe âgée et de créer un décalage dans les parcelles pour ne pas se faire déborder trop tôt.
- De manière générale, le troupeau entrera dans la parcelle lorsque la hauteur d'herbe est de **12 à 13 cm** (stade 3 feuilles) et sortira lorsqu'elle atteindra 5 cm (une feuille restante).
- Lors du pic de pousse, réserver des **parcelles pour la fauche**.
- Les temps de repos (intervalle entre deux passages successifs du bétail) varient entre environ **3 semaines au printemps** et **5 semaines en été et en arrière-saison**.
- Pour respecter ces temps de repos, il faut des parcelles en suffisance.
- Le temps d'occupation ne devrait pas dépasser 3 jours par parcelle (pour des vaches laitières).
- La taille de la parcelle dépendra du cheptel; il faut compter entre 75 et 100 m² par vache et par jour c'est-à-dire **1 are/vache/jour** si l'herbe est le plat unique. Il faut compter au moins **25 ares/VL**.

Contacts

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT : Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES : Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02

PNR SCARPE-ESCAUT : Aurore DLUGON • a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr • +33 (3)27 19 19 70

RÉFÉRENCES :

- SÉANCE DU GROUPE HERBE ET AUTONOMIE. 29-03-2018. FERME DU CARAH - ATH. PÂTURAGE TOURNANT, ELVEA ET D. DANIER
- CHAMBRES D'AGRICULTURE DE LORRAINE - FICHE TECHNIQUE PÂTURAGE TOURNANT, JUIN 2018. https://moselle.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Grand-Est/41_paturage_tournant_ce_quil_faut_savoir_fiche_technique_herbe_2018.pdf
- FOURRAGES MIEUX. LE PÂTURAGE DES PRAIRIES PERMANENTES, 9P.2015 http://www.fourragesmieux.be/Documents_telechargeables/Le_paturage_des_prairies_permanentes_Cremer_2015.pdf
- FICHE AUTOSYSEL. ORGANISER LE PARCELLAIRE POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DE L'HERBE EN PÂTURAGE TOURNANT <http://idele.fr/services/outils/autosysel/stockage-fiches/bl/organiser-le-parcellaire.html>

16 FICHES AUTONOMIE FOURRAGÈRE

1. Le compostage
2. Les méteils
3. Les prés-vergers
4. La luzerne
5. La méthode Obsalim
6. L'équilibre des rations et l'autonomie alimentaire
7. Valeur nutritionnelle du lait et durabilité des élevages laitiers
8. Procross
9. La vache heureuse
10. Le pâturage tournant
11. Améliorer la qualité des fourrages
12. La betterave fourragère
13. Le diagnostic prairie
14. L'affouragement en vert
15. Concilier les enjeux écologiques et la gestion du parasitisme
16. Le séchage du foin en grange

Vous avez trouvé cette fiche intéressante ?

D'autres informations techniques sur les sujets de l'autonomie fourragère repris ci-dessus sont accessibles sur :

- le site internet **Ecorurable** (<http://interreg-ecorurable.eu/?DocumentatioN>)
- ou sur demande à
 - **Parc naturel des Plaines de l'Escaut**
Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156
 - **Parc naturel du Pays des Collines**
Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02
 - **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**
Aurore DLUGON • a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr • +33 (3)27 19 19 70